



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bromure de méthyle

Question écrite n° 55982

Texte de la question

M. Jean-Paul Garraud appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité sur le problème que pose la décision de l'Union européenne de limiter à nouveau le quota d'utilisation de bromure de méthyle. Le protocole de Montréal a déjà réduit de près de 75 % l'utilisation du bromure de méthyle en France. Depuis le 1er janvier 2005, l'utilisation de ce produit est très restreinte. L'application d'une telle mesure pèsera sur la productivité de nos exploitants soumis à la rude concurrence des pays voisins européens ainsi que des pays non OCDE qui disposeront d'allocations de produits spécifiques. Il apparaît donc urgent de faciliter le développement d'autres produits de substitution permettant de limiter l'utilisation du bromure de méthyle. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les démarches que compte prendre le Gouvernement pour remédier à ce problème.

Texte de la réponse

Les dernières décisions intervenues sur le quota d'utilisation de bromure de méthyle alloué à la France sont les suivantes. Dès le mois de janvier 2005, a été engagée la procédure d'homologation d'une substance alternative au bromure de méthyle : la cloropicrine. Le comité d'homologation devrait émettre un avis dès la fin de ce semestre concernant l'autorisation de mise sur le marché de produits à base de cette substance, autorisation qui serait assortie de conditions très strictes d'utilisation. Par ailleurs, d'autres alternatives chimiques et agronomiques (technique de production hors sol, technique d'application du metam-sodium, technique du greffage, rotation des parcelles) devraient pouvoir prendre le relais du bromure de méthyle à moyen ou long terme. Ces alternatives sont expérimentées par les instituts techniques avec l'appui des experts nationaux du ministère chargé de l'agriculture. Enfin les services du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité ont réuni le 31 janvier dernier les filières concernées. Il a été notamment décidé de mettre en place des groupes de travail afin d'examiner, pour chaque type de culture, les alternatives à l'utilisation du bromure de méthyle à moyen et long terme et d'élaborer un calendrier. Un retour des premiers travaux est prévu d'ici la fin du premier semestre 2005.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Garraud](#)

Circonscription : Gironde (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55982

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 652

Réponse publiée le : 24 mai 2005, page 5305